



OPMEC

253, rue Saint-Honoré - 75001 Paris
7, rue Janin - Lyon 4
www.opmec.org

- Créé en novembre 2009
- Organisme capable de traiter exclusivement l'éclairage des commerces sur les axes de développement économique et durable
- Ses missions : sensibiliser et éveiller la conscience des commerçants sur l'importance de leur éclairage.
- Mettre à leur disposition avec les partenaires publics, plaquettes et fiches techniques
- Accompagner la mise en place de diagnostics collectifs pour analyser l'état actuel de l'éclairage et de mesurer son évolution

Photos et réalisations de Zumtobel

et de leurs pathologies ; dans les commerces, il est un outil d'aide à la vente directe et dans les bureaux, source de productivité. Les acteurs de ce domaine préparent de nouvelles études pour parfois prouver le bon sens. On sait que la lumière est essentielle à la vie et on suppose que sa qualité, sa couleur, son intensité influencent forcément tel comportement. Mais pour faire en sorte que ce poste soit considéré en amont des projets, étudié avec les bons interlocuteurs et qu'on accepte de lui octroyer le juste budget et non les "miettes", comme c'est encore souvent le cas, il faut non seulement sensibiliser les utilisateurs à l'importance réelle que revêt l'éclairage dans la réussite de leurs projets, mais également éduquer toute une filière pour qu'elle travaille ensemble différemment.

ÉCLAIRAGE ET COMMERCE : RÉALITÉS, CONSTATS, ÉTUDES ET ENJEUX

Dans le commerce, il faut bien-sûr distinguer la grande distribution, qui a intégré depuis plusieurs décennies l'impact de l'éclairage en priorité sur le comportement d'achat, puis plus récemment, sur la facture énergétique. Forte de professionnels avertis et d'une logique bien maîtrisée, l'éclairage dans la grande distribution est plus avancé que celui dans le commerce dit « traditionnel ». Le commerce indépendant, est sans doute le secteur le plus en demande sur les axes économiques et énergétiques. 8 commerçants sur 10 travaillent directement avec leur électricien pour leur éclairage. 100 % des commerçants sondés énoncent une double problématique : une insatisfaction liée à leur installation et une incapacité à identifier correctement des professionnels accessibles capables

de les aider à bien s'éclairer. 8 fois sur 10, la sensibilisation et les diagnostics spécifiques de l'OPMEC encouragent les commerçants à revoir leur installation à court et moyen terme, et, 6 mois après les premiers diagnostics, plus de la moitié le font avec 100 % de satisfaction. Pour les enseignes et franchises, même si la qualité et la quantité de lumière sont meilleures que celles des indépendants, de nombreuses problématiques demeurent. Les concepts d'éclairage restent énergivores, les têtes de réseau ont du mal à trouver des prestataires locaux capables d'adapter, voire d'optimiser le concept initial à la boutique, le personnel non qualifié délaisse le relamping, ne réajuste pas les projecteurs... C'est donc un ensemble de services et de compétences qu'il faut leur présenter. L'enjeu est de taille. L'étude commandée par l'Association Développement Commerce de Lyon 7 a montré en extrapolation que l'éclairage des 1 200 commerces, équivalent à la conso annuelle totale de 2 100 foyers pouvait être diminué d'environ 30 %, soit la conso annuelle totale de 750 foyers ou 2 000 habitants. Alors que nous comptons plus de 400 000 points de vente de détail en France, il s'agirait sans doute d'un levier de réduction de gaz à effet de serre considérable !

© Fichelle, Tommasini